

Paraît le lundi matin Published every Monday morning

Abonnements

Subscriptions \$2 par an

Payables d'avance Payable in advance

# MUNICIPAL jazette MUNICIPALE DE-OF

Organe efficiel de la Corporation Official organ of the Corporation de la Ville de Montréal Of the City of Montreal

Première année No. 40 First Year

November 1904

Les abonnements sont reçus chez Le Trésorier de la Ville de Montréal,

Hôtel de Ville Les autres communications doivent être adressées au directeur de

"LA GAZETTE MUNICIPALE" Hôtel de Ville

Forward subscriptions to The City Treasurer of Montrea! City Hall

All other communications should be addressed to the managing-editor of "The Municipal Cazette" City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

# DELIBERATIONS

#### COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 24 octobre

Proulx, Présents: MM. les échevins Robertson, président, Nelson, Walsh et Sauvageau.

M. le président rapporte qu'il a chargé le secrétaire le président rapporte qu'il a chargé le secrétaire les que devront être terminés, dans un délai déterminé, les par à ladite station et il est travaux à ladite station; et il est

Résolu: Que la mesure prise par M. le président soit ra-

Est alors discutée la question de retard apporté à la construction de la station centrale, et il est

Résolu: Que toute la question soit renvoyée à une sous-commission composée de MM. les échevins Nelson et Sau-de s'entendre que de l'inspecteur des édifices, avec mission d'en entendre que de l'appropriet et les entrepreneurs afin s'entendre avec les architectes et les entrepreneurs afin den venir à une entente satisfaisante.

Ajournement.

L.-A. D'AMOUR, Secrétaire.

### FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Special Meeting, held the 24th of October.

Ald. Robertson, chairman, Proulx, Nelson, Present: Walsh and Sauvageau.

-The chairman reporting that he had instructed the secretary to notify the architects of the central fire station to have the works of said station completed within a specified time, it was

Resolved: That the chairman's action be approved.

The question of the delay in the completion of the cen-

tral station was then thoroughly discussed and, it was Resolved: That the whole matter be referred to a subcommittee composed of Ald. Nelson, Sauvageau and the Building Inspector, with instruction to meet the architects and contractors with a view of coming to a satisfactory settlement.

Adjourned.

I. A. D'AMOUR, Secretary.

## COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE.

Compte rendu de l'assemblée du 27 octobre

Nelson, Duquette, Sauvageau, Proulx et Dagenais.

Soumis un rapport de l'inspecteur des édifices au sujet construction de l'inspecteur des pompiers. La de la construction de la station centrale des pompiers. La aussi un rapport de l'inspecteur des édifices au su, sous-construction de la station centrale des pompiers. La aussi un rapport castalla eur le résultat de la conférence ou l'al la conférence centre de la confér aussi un rapport, verbalement, sur le résultat de la conférence d'elle à cue a conférence et les entrepreneurs. qu'elle a eue avec les architectes et les entrepreneurs. Après discussion, il est

Résolu: Que soit remboursé à MM. Latreille & Frère leur et que leur compte,

Résolu: Que soit remboursé à MM. Latreille & Frère leur depôt et Que soit remboursé à MM. Latreille & Frère leur leur compte, Résolu: Que soit payée la balance de leur compte, Dôt et que soit remboursé à M. P. Leclerc, fils, son dépomberie, etc., à condition qu'il paie la moitié des frais de contrat. Le qu'il a intentée contre la Ville au sujet de son Résolu.

Résolu: Oue soit remboursé à MM. Précourt & Cie leur compte pour Résolu: Oue soit remboursé à MM. Précourt & Cie leur travaux de leur soit payée la balance de leur compte pour louent stoc à la Ville afin de lui permettre de couvrir de spécifiait le cahier des charges. Précile cahier des charges.

Résolu: Que soit payée à MM Perault & LeSage la ba-le de leur const payée à MM Perault & LeSage la ba-le de leur const payée à MM Perault & Sage la ba-Résolu: Cahier des charges.

lance de leur Que soit payée à MM. Perault & LeSage la pour travaux "compte. de même qu'un supplément de \$50,

Rest represent extra." Est renvoyée aux avocats de la Ville, afin d'obtenir leur

#### FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Meeting, held the 27th of October.

Present: Ald. Robertson, chairman, Nelson, Duquette, Sauvageau, Proulx and Dagenais.

—Submitted and read a report from the Building Inspector re central fire station. The sub-committee appointed at the last meeting also verbally reported upon the result of this conference with the architects and contractors.

After discussion, it was

Resolved: That Messrs. Latreille & Frère, having completed their contract, they be paid the balance of their account and that their deposit be returned.

-Resolved: That Mr. P. Leclerc Fils' balance of account for plumbing, etc. contract, be paid, and that his deposit be returned, provided he pay half of the cost of action taken by him against the City in connection with his contract.

-Resolved: That Messrs. Précourt & Co's balance of ac count for carpentry, etc., contract, be paid, and that their deposit be returned conditionally, however, that they have a sum of \$100 to allow the City to put iron plates in the horses' stalls as called for by the specifications.

-Resolved: That Messrs. Perrault & Lesage be paid the balance of their account along with a sum of \$50, for a report on additional works.

The claims of the architects and contractors for cost of